



QUESTIONS DP CFDT Réunion du 18 Novembre 2015

- 1) Q: Pourquoi le service 131 a-t-il été affecté à un « BT7 » sur roulement de nuit ? (B)
R: Quand il n'y a plus de service du roulement en questions, c'est logique. C'est une pratique habituelle.
- 2) Q: Est-il logique d'aller faire un coupe-batterie sur le côté du bus lors d'incidents radio. (B)
R: Parfois si la coupure d'urgence ne suffit pas, il faut aller couper le coupe-batterie, il n'y a aucune autre solution.
- 3) Q: Arrêt avenue de bourgogne → Quetigny marqué Chevigny à vérifier. direction L7 et 16 (B)
R: En effet la commande est en cours ainsi qu'à Mariotte.
- 4) Q: LO3/06 7h46 bus complet « reps » tous les jours ainsi que le Tram T2 complet (B)
R: Nous n'avons pas assez de signalements sur ces points. Nous le faire systématiquement. A ceux qui lisent cette « INFO », n'oubliez pas d'appeler systématiquement quand votre bus est plein ou envoyer un texto pour signaler cet état de fait.
- 5) Q: L 12 au démarrage de Monge « A 0 » 100 mètres plus loin « A 2 » est-ce normal ? (B)
R: Cela ne l'est pas, nous allons reparamétrer cela.
- 6) Q: Feu bus Monge toujours en problème nous allons accrocher !!!! (B)
R: Nous avons relancé cela au « Grand Dijon ». Cela est quand même difficile car il est paramétré avec le feu tram.
- 7) Q: Nous demandons la rénovation du marquage BUS et zébra à l'arrêt Carraz ligne 14 direction St Anne (de plus en plus de voitures nous font perdre le feu décalé). (B)

R: Déjà relancé auprès le « Grand Dijon », nous relançons.
- 8) Q: Peut-on régler le volume des messages préenregistrés, certains sont trop faibles ? (B)
R: Il faut nous signaler les bus ou séries de bus pour que cela soit modifié. A ceux qui lisent cette « INFO », n'oubliez pas d'appeler systématiquement quand c'est le cas.
- 9) Q: Mardi 3 novembre LO6/09 S107, retard systématique de début à fin de service, recalage systématique, peut-on revoir cela. (B)
R: En effet cela a été constaté mais rien ne sera fait dans l'immédiat, mais nous surveillons.
- 10) Q: Jeudi 22 octobre L13/05 direction fontaine, arrêt Marc d'or, se présente une accompagnatrice avec trois fauteuils roulants. Il est précisé à l'accompagnatrice qu'un seul fauteuil peut monter. Le PCC prévenu. L'agent de maîtrise du PCC répond « j'ai envie de te dire tu les prends et tu dis à l'accompagnatrice que c'est sous sa





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

responsabilité ». Alors que c'est la responsabilité du Cr qui en jeu. Est-il normal qu'un AM PCC incite un Cr à faire à l'encontre du code de la route et des indications écrites dans le bus ? Peut-on rappeler aux agents de maîtrise, ce principe de base ! (B)

R : En effet un manque de communication va être géré. Dans ce quartier nous avons réalisé qu'il y avait des personnes à mobilité réduite et verrons avec eux pour le système « Divia ACCES ». Rappel que dans les bus c'est bien un fauteuil maxi. Rappel aux clients voulant monter et signalement au PCC à faire en cas de soucis. **CFDT : Ne prenez aucune responsabilité au-delà de cela c'e serait qui en seriez responsable en cas d'incident.**

11) **Q :** VM3 temps trop juste, pour visite médical en ville et appel à l'agent qui était sur le bus d'attendre à république. L'agent relevant attend à la demande du PCC et de ce fait deux tours sans s'arrêter pour l'agent en VM !!!! (B)

R : Les VM seront modifiés en Janvier 2016.

12) **Q :** Est-il logique que les dispo des personnels des roulements nuits aient leurs dispo mis 11 jours à l'avance surtout pour mettre les services en deux fois qui sont dans la corbeille, alors que les services nuit qui tomberaient dans la corbeille au dernier moment seront alors mis à d'autres personnels qui ne sont pas dans ce type de roulement. Une fois de plus, pourquoi les 3 techniciens travaillent différemment sur ce type de mis en place des dispo ? Vous nous aviez assuré que ceux-ci travaillaient de la même façon. (B, T)

R : Les dispo ont toujours été gérés comme cela et le resteront. **CFDT : nous sommes d'accord, mais demandons que l'équité entre les agents soit de mise et qu'il n'y ait aucune préférence à mettre certains services à certaines personnes.**

13) **Q :** problème devant le Cellier de Clairvaux entre Godrans et République, automobiliste venant de la rue Pierre Prud'hon qui coupe plateforme (sens interdit) pour aller rue du Suzon, avez-vous une vraie solution ? Cela est toujours aussi fréquent. (T)

R : Une campagne de verbalisation a été demandée par le Grand Dijon à la ville. Le sujet a été revu.

14) **Q :** Mettre des « flip flop » avant le GLO, pour les voitures sortant de la gare SNCF et venant de la rue Guillaume Tell, au niveau du passage piétons et avant le GLO vers la place darcy pour les voitures venant du Boulevard Sévigné. (T)

R : La demande a été faite, mais il serait surprenant qu'elle aboutisse car il y a déjà des feux tricolores et ils ne veulent pas doubler en général les systèmes.

15) **Q :** Demande de sécuriser le GLO, voitures qui se garent et dépassent dessus, vers la SLT en V2 direction République, toujours problème également à Foch. (T)

R : Une fois de plus, réponse de normand, en nous demandant de lister les cas, alors que les agents les signalent au PCC assez fréquemment. Donc A ceux qui nous lisent au lieu de passer par le PCC





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

comme vous le faites, passez donc par nous systématiquement, vu qu'ils n'ont pas l'air de lire les rapports fait par les agents de maîtrises.

16) Q: De plus en plus d'arrêt de travail suite à des TMS bras-main-pouce et dos, que comptez-vous faire doit on alerter les organismes compétents ? (T)

R: l'entreprise se retranche sur le principe de dire que le salarié ne signale pas sa maladie à la direction lorsqu'il est en arrêt. Ce qui en effet pourrait être la normalité car le document reçu par le service Rh ne le mentionne pas. Par contre il est abusé de dire qu'ils ne savent pas, car la chaîne hiérarchique connaît les problèmes et les fait remonter. Une fois de plus un déni de compréhension de la direction qui ne veut pas assumer la difficulté de certains gestes qu'ils soient sur bus (Route chaotique et bus en mauvais état → pour certains) et tram (façon de tenir le manipulateur et la veille à la main,...)

17) Q: A quel moment de 2016 et quel type d'accoudoir allez-vous mettre dans les trams ? (T)

R: Cela est planifié pour début 2016, demande de faire deux types d'accoudoir pour essai.

18) Q: Une fois de plus les réserves sont utilisés pour les renforts zénith, vous nous aviez promis de ne plus les utiliser !!! De plus un vrai « Binz » dans la gestion de ces renforts. Aucune explications correctes (J Halliday et Y. Jamait) (T)

R: Nous continuerons à utiliser la réserve tant que les bouts à effectuer ne dépasseront pas 60 minutes car il est difficile de trouver une personne pour faire cela. En effet il y a eu un problème de communication. **CFDT**: Nous pouvons comprendre cela, mais quand à la conduite il y a des problèmes de communication, on envoie les agents en « formation » Il serait peut-être temps d'envoyer aussi d'autres personnes en formation dans ces cas-là car les problèmes de communication s'amoncellent à vue d'œil dans ce sens-là aussi

19) Q: Demandons de refaire les peintures d'arrêt « tram » au remisage. (T)

R: Réponse de la direction qui nous dit A QUEL ENDROIT PRECIS : 300 mètres à faire à pied pour vérifier, nous voyons que cela s'appelle faire trainer pour ne pas faire !!!!!!!!!!!!! Notre réponse au niveau des repères d'arrêt

20) Q: Problème radio les agents doivent encore appeler avec leurs portables (exemple 5/11 lors de l'évacuation de la gare). (T)

R: D'après la direction cela est exceptionnel et une seule rame a eu le souci ce soir-là. La radio devrait être opérationnelle à 100% et les agents ne devraient pas utiliser leurs portables dans ce cas-là. Dans





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

ce cas on autorise ce qui est pratique !! Dans tous les autres cas cela est interdit (ce qui est normal)
Pensez-vous que cela est logique !!!!

21) Q: Le samedi 17 octobre au matin en sortie de CEM, jets de pierre que le Cr a signalé au PCC, est-il logique que le PCC réponde « On sait on ne peut rien faire » (T, E.C.)

R: Il n'y a aucune trace sur les rapports, ni sur dans les communications !!! Cela est surprenant la personne qui nous l'a signalé pourra en effet nous revoir pour vérifier avec elle la bonne date. Mais sommes-nous sur que les communications aient été écoutés réellement par la direction.

22) Q: Revoir les fixations des caoutchoucs mis sur les barrières de l'arrêt Monge(T)

R: Ce sera revu par le Pole MUVI.

23) Q: Heure sur les messages SAE toujours pas mis. (B, T)

R: Commande passe le 15/09 et sera fait en février 2016.

24) Q: Message des dièdres intérieurs toujours sur l'IHM quand les ferez-vous enlever. (T)

R: Les messages vont être vérifiés, ils n'arrivent pas à trouver.

25) Q: Sur les planchettes tram avec relèves Godrans peut-on les remettre de la même façon qu'avant en effet la planchette marquait par exemple : rep O2 puis rep O2 et maintenant c'est noté : rep et god cela porte à confusion pour tout le monde(T)

T2 / 957	Valmy	7:44
- / T2 - 5	République 02	8:00
Journée		2006
	République 02	8:00
	Carraz	8:15
	Chenôve Centre	8:20

R: Ce sera rectifié.

26) Q: Quand le frigo du dépôt sera déplacé comme convenu avec la responsable RH et un élu CE (CFDT). (G)

R: Il ne sera pas déplacé. Un autre frigo a été commandé et sera mis en place dès son arrivé.

27) Q: Chauffage Debrosses : pourquoi celui-ci est-il fermé le soir ? (G)

R: Il n'est pas coupé mais programmé pour une baisse le soir. Nous allons le reprogrammer.

28) Q: Le 28 octobre des faux billets de 20€ sont passés dans les mains d'agents, les autres agents n'ont pas été prévenus afin qu'ils soient vigilants. (G)

R: Nous n'avons eu le message que le lendemain et le conducteur a été remboursé. De plus le faussaire aurait été arrêté. Nous ne savions pas qu'un Cr avait été pris dans le système. Notre info avait été qu'un Cr avait refusé un faux billet et qu'il l'avait signalé au PCC et nous demandions pourquoi le PCC n'avait pas laissé l'info en texto dans les bus afin de se méfier de cela.

29) Q: Quelles dispositions compte prendre l'entreprise pour une salariée ayant déposé plainte mensongère pour agression sexuelle à l'encontre d'un AVSR. (G)

R: La question ne sera pas répondu dans cette instance car ne dépendant pas des DP. Quelques soient l'instance ou la réunion à faire, il faudra que l'entreprise se positionne sur ce sujet grave au sein du service E.C.

30) Q: Dysfonctionnement fréquent de la borne intranet Debrosses. De plus la déconnexion du compte précédent ne serait pas automatique. (G)





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R: Cela est en cours de résolution par le service informatique.

31) **Q:** Quel est l'utilité des papiers « Reserve » ? (G)

R: Cela sert pour comptabiliser l'utilisation totale des réserves et comment celles-ci sont utilisées.

32) **Q:** Est-il normal que le responsable management associe deux faits distincts pour « allumer » un agent alors que l'un des faits est largement passé et que l'autre fait sur la navette (AVB) n'est absolument pas reprochable. (G)

R: Le responsable management n'allume pas mais recadre. Sa porte reste ouverte pour toute réponse complémentaire à ce sujet.

33) **Q:** Application de l'accord 2011/03 sur les vacances hiver nouvel-an. Une fois de plus vous êtes hors des clous. Si vous ne remettez pas cela en place cela, nous serons dans l'obligation de faire une alarme sociale et/ou faire une nouvelle procédure au tribunal. (G)

R: Les 48 agents ont été appelés, mais nous n'aurons pas besoin de tout le personnel. Cela sera géré par groupe de priorité.

34) **Q:** Quel est cette loi qui empêche que les heures de RCTS ne sont plus reportables (sur année suivantes) alors que c'est un simple compteur ? (G)

R: Le RCTS serait valable un an !!! Nous allons vérifier cela et en discuterons avec vous.

35) **Q:** L'entreprise a-t-elle le droit de sanctionner et de retirer de la rémunération pendant un accident de travail ? (G)

R: Nous ne voyons de quel cas il s'agit !!! Mais tout dépend des cas en questions. Et cette questions ne doit pas venir au DP ne dépend pas de cette instance.

36) **Q:** Où en est-on sur les tirages poignées ? que se passe-t-il ? (E.C.)

R: Pour l'instant nous avons mis les PIMMS et la gendarmerie enquête sur ces faits gênants dans ce secteur précis.

37) **Q:** Pourquoi sur toutes les agressions (Lasers, jets de pierre ...) les agents de la ligne ou liane tram ne sont pas prévenu afin d'être vigilants (T, E.C.)

R: Seul le véhicule qui suit est appelé le reste n'a pas d'utilité. Nous faisons remarquer que ce minimum n'est pas toujours fait.

38) **Q:** Demandons de fournir les documents remis en préfecture pour la demande d'autorisation, d'utilisation de la vidéosurveillance avec le nom des personnes autorisés à visualiser les vidéos. (Ainsi que le nom de la personne autorisé aux extractions). (E.C.)

R: Une fois de plus le responsable chef du service exploitation n'a pas la réponse alors que celle-ci a été posée plus d'une semaine à l'avance et la fera mettre dans le compte rendu officiel.

39) **Q:** Demandons la déviation de F.O. lors de jets de pierre sur le secteur. Doit-on déposer plainte pour mise en danger des salariés ? Quand il y a un incident de ce type un agent du PCC dis à l'agent au terminus de partir à l'avance, ce dernier demande pourquoi et le PCC lui répond que cela ne le regarde pas (alors que celui-ci avait vu l'incident du jet de pierre) (B, E.C.)





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R. : D'après la direction il est difficile de prendre les décisions sur ce genre de situation et que l'on ne dévie pas au premier incident. Certes, mais nous demandons quand même de prévenir les agents et surtout dans le cas précis que nous évoquons.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier (E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif

Compte rendu CE Réunion 18 novembre 2015

1) *Q. : Approbation du compte rendu du 21 octobre 2015*

R. : Ok sous réserve des deux modifications des pages 8 et 11.

2) *Q. : Information de la direction sur l'appel d'offres en vue de la prochaine DSP*

R. : Il va y avoir un nouveau périmètre élargi sur l'appel d'offre qui comprendra :

- Le stationnement en ouvrage (9 parkings) quid des ASVP de la ville pour l'instant il reste avec A SUIVRE.
- Le stationnement en voirie.
- Le parc VELODI.
- La fourrière voiture.
- La création d'une fourrière vélo.
- Un auto-Stop organisé (pour les villes du grand Dijon n'ayant pas ou très peu de bus).
-

➤ Deux groupes se présentent et en particulier Kéolis en partenariat avec Effiage qui s'y connaît sur la partie stationnement (Même groupe), ainsi que le groupe Transdev en partenariat avec Urbisparc. Pour faire simple les deux protagonistes devront présenter leurs offres avant le 15/2/16 puis trois exercices au grand Dijon dans le premier semestre pour des explications et enfin réponse du Grand Dijon vers septembre 2016 pour nouvel exercice de DSP au 1^{er} janvier 2017.

➤ Dans le contrat il y aurait le projet Prioribus qui commencerait en 2018 avec des travaux dès 2017 et le changement des navettes du centre-ville pour les plus gros point du réseau bus, le reste « serait à la marge » par rapport au réseau actuel. ***Nous vérifierons et essaierons d'avoir ce contrat auprès le grand DIJON pour vérifier, si la partie acquis social est bien intégré dans ce contrat.***

3) *Q. : Demande d'un point sur le projet « Prioribus »*

R. : Comme indiqué précédemment, il sera inclus dans le prochain contrat et aura pour conséquences les travaux de voirie conséquents (Feux tricolores prioritaires voies dédiés,...) :

- Bouclage de la Corol et fluidification du centre-ville.
- Dispositif en lien avec le SAE et le système de feux tricolores pour passage prioritaire.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

- Le parc de bus devra être renouvelé (Agora en particulier 20 ans de moyenne d'âge nous l'espérons quand même)

4) Q : Information de la direction sur le projet « Culture client-Bienvenue à bord ».

R : Les formateurs internes ont été formés et viennent de différents services (RG, Marketing, technicien exploitation et informatique, environnement contrôle). Cette formation montre la nouvelle façon de voir notre clientèle afin de faire comprendre à toute l'entreprise que nous sommes tous client de quelqu'un et comment chacun doit y arriver et en particulier sur les points de validation vis-à-vis de la clientèle habituelle. Le module de formation va être testé dès le mois de décembre en session test afin de caler, les prochaines interventions. Une majorité de salariés devra l'avoir fait en 2016 et continuera en 2017 (Si keolis est toujours présent).

Petite réflexion CFDT : Oserions nous croire que le nouveau contrat en DSP qui arrive pour le 1^{er} janvier 2017 est l'instigateur de ce genre de formation Cela nous paraît dérisoire. Elle veut évidemment montrer à l'autorité organisatrice comment Kéolis souhaite influencer la décision de celle-ci pour cette DSP.

5) Q : Consultation sur le plan de formation 2015.

R : Le plan de formation après plusieurs passages en commission et au C.E. est voté 6 abstentions. Pour la CFDT nous estimons comme d'habitude que la formation est trop liée avec le GROUPE et pas toujours en relation avec les souhaits des salariés

6) Q : Demande de la liste des entreprises sous-traitantes qui interviennent sur le CEM.

R : La direction se pose la question pourquoi cette demande, l'élu ayant posé cette question répond qu'il se pose la question si toutes les entreprises qui travaille sur le CEM ont bien un plan de « Prévention sécurité » pour ses agents. En particulier elle se pose la question avec l'entreprise BP EST. Pour la direction elle dit que c'est le cas et va vérifier cela. La direction va transmettre dans le compte rendu officiel le nom des entreprises travaillant sur le site.

7) Q : Information sur les travaux au terminus de la F42 devant le CEM.

R : Le démarrage a été fait depuis le 16/11 et nous avons tous été surpris par le grand Dijon qui a lancé les travaux rapidement. Nous demandons à tous et grâce au nouveau projet, le cheminement de « TOUT PIETON » se fera devant le gardien.

8) Q : Demande d'un point détaillé sur les messages envoyé depuis le pupitre Inéo pour le "PCC" :

- Type de signalement (Appel fraude, problème de charge, Etc.,...)
- Nombre par type depuis le 1^{er} septembre jusqu'à ce jour.
- Traitement des signalements et actions correctives.

R : Il est exact que le système qui nous a été fourni ne correspond pas à ce qui a été décrit au départ. Le système sort des données brut que nous devons retravailler. Le service informatique va faire le



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandebroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

nécessaire afin que cela soit fait assez rapidement pour que nous puissions utiliser ces données dans un temps assez rapide et surtout au vu de la formation 'Bienvenue à bord » qui arrive.

- Bus plein 300 remontées (septembre) L5 et T1 en particulier.
- 5000 « Appel fraude » en deux mois et demi (Sept à la réunion)

9) Q : Demande d'un point sur la semaine 53

R : Les agents se plaignent que le service ordonnancement appellent en disant que le samedi de la semaine 53 sera travaillé sans demander aux agents s'il souhaite ou non le faire !!!!! Une fois de plus l'entreprise impose un système aux agents qui nous paraît inutile. La direction réaffirme qu'elle a de fait réussi à donner plus de congés cette semaine-là et que le planning a appelé déjà 48 Cr dont 3 qui ne seront pas en capacité de travaillé ce jour-là.

10) Q : Demande d'information sur la réorganisation dans l'équipe Méthodes du service exploitation.

R : Il y a une personne actuellement qui travaille dans le bureau des méthodes. Celle-ci est détachée pour quelques semaines du réseau de Strasbourg, afin de répondre à l'appel d'offre de la prochaine DSP. Il n'y a toujours pas de réorganisation

11) Q : Tous les salariés auront-ils leur réponse en même temps pour les congés ?

R : A la conduite cela se passe comme d'habitude. La réponse de la direction c'est que dans le droit du travail, ils peuvent les donner un mois avant le départ. Il n'y a rien de plus précis. A suivre

12) Q : La base de données économiques et sociales est-elle à jour ?

R : La BDES sera à jour d'ici une semaine et sera consultable en effet. Au 1^{er} janvier 2016, la nouvelle façon de faire sera prise en compte.

13) Q : Demande d'une expertise pour évaluer la situation du régime de prévoyance

R : La direction estime qu'il n'y a pas besoin d'expertise au vu des réunions avec les syndicats et Courcelles prévoyance qui nous donne la bonne façon de faire. Actuellement le système est déficitaire d'environ 1 500 000 € (énorme) et que si l'on veut garder le système sans rien y toucher, il faudrait payer par salariés 7 à 8€ par mois en plus et ponctionner 70 000€ sur le budget du CE tous les ans. Des propositions ont été faites par la direction en réunion et doivent être revu prochainement. Un élu CE CFDT signale que notre système qui est très performant a profité à certains qui ont abusé du système et que la direction aurait dû réagir plus avant d'arriver dans le mur.

14) Q : Point sur les recrutements et les embauches depuis la précédente réunion.

R : Un mainteneur tram et un technicien méthodes atelier sont arrivés en novembre. Nous recherchons à nouveau un technicien tram suite à une démission. Session de recrutements conducteurs en cours.

15) Q : Demande de l'installation de panneaux syndicaux à la salle Debrosses.

R : Ce n'est pas présent de même que des panneaux pour le CE. Cela reste un lieu de passage. Nous regardons et différons notre réponse.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

16) Q : Mise au vote pour décision de vente ou reprise du camion loisirs.

R : vente 5 contre 1 pour—Reprise 6 pour 0 contre→ reprise du camion de fait.

17) Q : La caution des camions sera utilisée le cas échéant pour les locations vacances des sites qui nous appartiennent.

R : Info du CE signalant que la caution pour le camion et les locations appartenant au CE sera de la même somme de fait un seul sera utilisé pour les deux cas dans l'année et sera détruit au bout d'un an.

18) Q : Pour le jeudi 10 décembre, demande d'un chariot élévateur et du tire-palette.

R : C'est ok. Vu avec l'atelier en fonction de la disponibilité.

19) Q : Demande d'un babyfoot pour la salle Debrosses.

R : On regarde mais quelques élus ne sont pas « chauds » !!! A suivre.

20) Q : Questions relatives aux bâtiments :

- Demande pour refaire le marquage au sol des véhicules du comité d'entreprise en épis à côté du chalet.
- Où en est la vérification de l'éclairage sur le parking du personnel ?
- Demande de mise en place d'une cale pour les deux entrées des locaux sociaux et pour le local de stockage.
- Où en sommes-nous sur la conformité des locaux sociaux ?

R : Pour l'éclairage une intervention est prévue le 1^{er} décembre. Pour les questions a) et b) un responsable de l'atelier fera le tour pour vérifier ce qu'il faut faire et sera fait dès que possible avec d'autres marquages pour les sols et les locaux sociaux seront vus après.

21) Q : Demande de la date d'installation du panneau CE au niveau des distributeurs services techniques.

R : Nous regardons avec la même personne que précédemment.

22) Q : Questions relevant du CHSCT : Demande que le CHSCT fasse un compte-rendu à chaque réunion ou commission le concernant.

R : Seul les PV de CHSCT ordinaires et extraordinaires sont obligatoires. Un élu CE Cfdt rappelle qu'un compte rendu de chaque commission serait utile pour le suivi car d'année en année on ne peut savoir ce qui s'y est dit et de fait empêcher le bon déroulement de cela. Il rappelle que celui-ci doit être fait par le secrétaire du CHSCT qui a chez nous un crédit d'heures supplémentaires pour s'y attacher.

23) Q : Date du prochain CE

R : 16/12/2015

24) Q : Questions diverses.

R : Demande d'un agent de sécurité complémentaire pour l'arbre de Noël. La direction regarde cela.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

Le CE le 16 décembre matin

Le DP le 16 décembre après-midi.



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandebroucke)

06.95.66.97.95 (sms)